

Georges BRUNEAUX

Par : Fabrice Bourrée, Pierre Bruneaux



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
 - Nom : BRUNEAUX
 - Prénom(s) : Georges
- Etat civil
 - Date de naissance : 04/07/1925
 - Ville de naissance : Mont-de-Marsan
 - Département de naissance : Landes
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - Cordonnier
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - Cie FTP 93.01
 - Groupe Mont Blanc (Haute-Savoie)
 - Date d'engagement : 25/02/1943
 - Département(s) de résistance : Haute-Savoie
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 22/10/1943
 - Lieu d'arrestation : Thollon
 - Département d'arrestation : Haute-Savoie
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Chambéry
 - Date de condamnation : 21/01/1944

- Motif(s) de condamnation :
 - Vol qualifié dans un but terroriste
- Peine infligée : Travaux forcés
- Durée de la peine : 5 ans
- Parcours carcéral :
 - Annecy
 - Chambéry
 - Lyon (Saint-Paul)
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 22/02/1944
 - Numéro d'écrou à Eysses : 782
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 3 mois, 8 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Ohrdruf (Kdo Buchenwald)
 - Buchenwald
 - Matricule : 73174
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 11/04/1945
 - Lieu : Buchenwald
 - Date de rapatriement : 26/05/1945
- Reconnaissance
 - Statut : Déporté résistant

Biographie

Georges Bruneaux naît le 4 juillet 1925 à Mont-de-Marsan, au 15 rue Maubec, dans les Landes. Il est le fils de Pierre, Louis, Gaston Bruneaux et de Marie Marsan. Il effectue sa scolarité à l'école publique du quartier de la Madeleine, puis poursuit au lycée Victor-Duruy de Mont-de-Marsan. Passionné par la mécanique de précision, il s'intéresse à l'horlogerie et suit, selon la mémoire familiale, une formation dans une école près de

Besançon. Jusqu'en octobre 1941, il demeure étudiant.

Entre octobre 1941 et octobre 1942, il reste au domicile parental, travaillant comme cordonnier. Le 16 octobre 1942, il bénéficie d'une dispense d'âge accordée par le Secrétariat d'État à la Guerre, ce qui lui permet de s'engager volontairement au 159e Régiment d'Infanterie Alpine (RIA) de Grenoble. Mais, à la suite de l'occupation de la zone libre et de la dissolution de l'armée d'armistice le 11 novembre 1942, il est démobilisé et placé en congé d'armistice, retournant vivre chez ses parents.

En février 1943, appelé au Service du travail obligatoire (STO), il tente de gagner la Suisse pour rejoindre les Forces françaises libres. Refoulé à la frontière, il rejoint le maquis le 25 février 1943. Il intègre les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP-F) de Haute-Savoie, d'abord au sein du groupe « Allobroges », qui devient, en août 1943, la compagnie 93.01 (ou 93.34) du groupe Mont-Blanc, opérant dans le secteur de Thonon-les-Bains et d'Évian.

Avec ses compagnons, il mène diverses opérations : missions de nettoyage et de police dans le secteur, affrontement sur le plateau des Mémises contre les Groupes mobiles de réserve (mars 1943), attaque d'un camion ennemi à Lullin avec récupération d'armes, prise d'assaut du poste italien de Saint-Gingolph avec saisie d'armement, de matériel, de munitions et de ravitaillement. Il participe également à des réquisitions chez des collaborateurs notoires.

Le 1er septembre 1943, il est nommé adjoint au chef de groupe, le lieutenant Charles Joseph, et reçoit le grade de sergent, à la tête d'un effectif variant entre 17 et 23 hommes.

Le 17 octobre 1943, lors d'une mission de ravitaillement, il tombe dans une embuscade tendue par la police frontalière et la gendarmerie française à Bernex. Recherché pour sa participation à diverses opérations dans le Haut-Chablais (Novel, Lullin, Bernex...), il est arrêté en possession d'une arme. Après un premier emprisonnement à Thonon (22 octobre 1943), il est transféré à Chambéry, où le Tribunal spécial le condamne, le 21 janvier 1944, à cinq ans de travaux forcés pour « vol qualifié dans un but terroriste » et pour atteinte à la sécurité intérieure de l'État.

Le 6 février 1944, il est envoyé à la prison Saint-Paul de Lyon, puis, le 22 février, à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne), où il arrive au lendemain de la mutinerie et à la veille de l'exécution des douze martyrs. Le 30 mai 1944, il est remis aux autorités allemandes.

Après un transfert éprouvant vers Compiègne, effectué en wagons à bestiaux sur un parcours chaotique de quatre jours, il est affecté au camp C. Le 18 juin 1944, il fait partie d'un convoi de plus de 2 000 hommes déportés au camp de concentration de Dachau, où

il arrive le 20 juin (matricule 73 174). Détenu en tant que prisonnier politique (triangle rouge), il est affecté, le 21 novembre 1944, au kommando de Weißsee, près de Salzbourg en Autriche, puis renvoyé à Dachau le 3 décembre.

Le 13 décembre 1944, il est transféré au camp de Buchenwald (matricule 49 701), déclaré apte au travail et affecté, le 20 décembre, au kommando SIII d'Ohrdruf. Après plusieurs déplacements entre le camp principal et ses kommandos, il est hospitalisé à l'infirmerie des détenus le 25 février 1945. Il figure parmi les survivants français libérés par la 11e Armée américaine lors de la libération de Buchenwald, le 11 avril 1945.

Rapatrié en France le 12 mai 1945 via Revigny, il entame une période de convalescence.

En 1945-1946, Georges Bruneaux travaille à Paris pour le journal *La Vérité*. Le 21 décembre 1946, il épouse, dans le 15e arrondissement de Paris, Simone, Louise, Emilienne Leray. Il conserve toute sa vie le statut d'ancien résistant-déporté, reconnu pour son courage et ses épreuves.

Le 3 mai 1972, Georges Bruneaux s'éteint à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), à l'âge de 46 ans.

Album photos

